



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE JUILLET 2019

BULLETIN 170

Une fille d'un membre du parti CNL violée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juillet 2019 indique qu'en date du 4 juillet 2019, sur la sous colline Kiramata, colline Monge, commune Ntega, province Kirundo, E. A., âgée de 14 ans, élève, a été violée par un Imbonerakure, Jean Bosco Ndayisenga. Selon des sources sur place, depuis le 1^{er} juillet 2019, la victime qui avait été enlevée et enfermée dans une maison appartenant à cet Imbonerakure, a été retrouvée par sa famille. Selon des sources sur place, Ndayisenga avait menacé Damien Sindakira, père de la victime, membre du parti CNL que les Imbonerakure de cette colline se sont engagés d'engrosser toutes les filles des opposants comme leur chanson le cantonne « Tera inda abakeba bavyare imbonerakure ». Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'Hôpital pour des soins médicaux. A cause des menaces perpétrées par des Imbonerakure à l'encontre des familles des membres du parti CNL ayant des filles, plus de 6 filles de ces membres dudit parti ont fui la commune et sont allées s'installer ailleurs.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juillet 2019 indique qu'en date du 6 juillet 2019, sur la colline Kiziguro, commune Bukeye, province Muramvya, Eliane Manirambona, âgée de 20 ans, élève, a été violée par Michel Nduwimana, cultivateur et marié. Selon des sources sur place, la victime a passé toute la nuit dans la maison conjugale de l'auteur qui a pris le large après avoir commis ce crime.

Une fille malade mentale violée en commune Bweru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juillet 2019 indique qu'en date du 10 juin 2019, sur colline Ruyagira, commune Bweru, province Ruyigi, le chef de cette colline, Frédéric Mvuyekure a violé P., fille âgée d'environ 25 ans, malade mentale, habitant chez le présumé auteur. Selon des sources sur place, ce dernier a profité de l'absence de son épouse pour prendre par force

cette victime. Selon les mêmes sources, le corps de la victime présentait du sang et marchait péniblement les jambes écartées. La famille de la victime a tenté de porter plainte mais des jeunes Imbonerakure l'ont intimidée et ont réglé cette affaire à l'amiable en exigeant à ce présumé auteur de dédommager la famille et celle-ci a reçu une somme de 200 000 fbu.

BULLETIN 172

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 22 juillet 2019, vers 18 heures, sur la colline Kibasi, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, E. N., âgée de 14 ans, a été violée par un Imbonerakure, marié et père de deux enfants, chargé de la sécurité sur la même colline. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure a pris de force cette enfant qui revenait d'une visite chez sa tente, et l'a conduite dans une brousse en la menaçant de la tuer si elle osait crier. Selon les mêmes sources, cette victime a appelé au secours après que le violeur soit parti. La victime a été dépêchée au CDS de Busangana afin d'être protégée des IST. Des Imbonerakure de cette localité tentent d'étouffer cette affaire en facilitant un règlement à l'amiable entre les deux familles.

Une personne violée en commune et province Makamba

En date du 28 juillet 2019, vers 23 heures, au quartier Makamba II, commune et province Makamba, une veuve surnommée M. N., résidant ce quartier a été violée par les nommés Lolo et Amadi, deux frères du même quartier. Selon des sources sur place, Lolo a été appréhendé par le chef de colline tandis que la victime est allée porter plainte au Gouverneur de la province Makamba.

Une fillette violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 23 juillet 2019, le matin, sur la colline et zone Mukungu, commune Nyanza-Lac, province Makamba une fille prénommée J., âgée de 14 ans, domestique, a été violée par son patron. Selon des sources sur place, ce présumé auteur du viol a attendu le départ de sa femme et ses enfants pour attirer malignement cette adolescente dans sa chambre afin de la violer. Selon les mêmes sources, c'est une voisine qui est intervenue suite aux cris de détresse de la victime. Cette dernière a été conduite à l'hôpital de Makamba tandis que le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot de la police de Makamba.

Une femme tuée en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2019 indique qu'en date du 16 juillet 2019, vers 22 heures, sur la colline Muyange, commune Nyabihanga, province Mwaro, Malesia Harerimana, âgée de de 35 ans a été tuée à coup de gourdin et couteau par son mari, Ndayisenga, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, des conflits familiaux liés au concubinage du mari sont à l'origine de ce crime. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé a été arrêté et détenu au cachot du parquet de Gatare.

DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS D'AOUT 2019

BULLETIN 173

Une fillette violée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 2 août 2019, sur la colline Mwanguzi, commune Buganda, province Cibitoke, une prénommée A., âgée de 12 ans, écolière de la 5^{ème} année, à l'ECOFO Mwanguzi, a été violée par un nommé Bizimana, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Ndava. Selon les mêmes sources, le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 22 juillet 2019, vers 18 heures, sur la colline Kibasi, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Thaddée Nahimana, marié et père de deux enfants, Imbonerakure de cette colline, a violé par force E. N., âgée de 14 ans. Selon des sources sur place, cette victime venait d'une visite chez sa tante, et il l'a conduite dans une brousse en la menaçant de la tuer si elle osait crier. Selon les mêmes sources, la victime a appelé au secours après le départ du présumé auteur. La victime a été dépêchée au CDS Busangana afin d'être protégée d'une grossesse non désirée et du VIH/SIDA. Des Imbonerakure de cette localité sont intervenus en tentant d'imposer un règlement à l'amiable entre les deux familles.

Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 27 juillet 2019, vers 21 heures, sur la sous colline Gituma, colline Karwa, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, P.N., âgée de 14 ans, a été violée par Bernard Ntahomvukiye, âgé de 37 ans et Pascal, âgé de 30 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime rentrait quand elle a croisé ces deux Imbonerakure à 300 mètres de chez elle. Selon les mêmes sources, ces présumés auteurs l'ont tirée vers une bananeraie proche de la route. Elle a crié mais en vain et ils lui avaient fermé la bouche. Après, elle a informé sa famille qui l'a conduite directement au CDS Buhiga pour des soins médicaux. Les présumés auteurs ont été arrêtés par la police, le lendemain matin, et conduits au cachot communal de Gitaramuka.

BULLETIN 174

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 8 août 2019, vers 14 heures, sur la sous-colline Giko, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, D.N., âgée de 7 ans, fille de J.D.N. et O.N., a été violée par Bikorimana, Imbonerakure, âgé de 19 ans dans sa maison au moment où il n'y avait personne. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Bubanza tandis que la victime a été conduite au centre Seruka à Bujumbura Marie.

Une fille violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

En date du 5 août 2019, vers 8 heures, sur la colline Nyarusange, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, C. K., âgée de 11 ans, a été violée par Jean Marie Habimana, âgé de 26 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été surpris en train de commettre le crime et il a pris une petite houe et a pourchassé tous ceux qui ont secouru la fille. Selon les mêmes sources, il a blessé 3 personnes à savoir Annonciate Manariyo, Bosco Hatungimana et une fillette prénommée Darlène, âgée de 7 ans. Ces derniers ont été conduits au CDS Nyamurenza puis transférés à l'hôpital de Buye, tandis que l'auteur a par après été maîtrisé par la population de la localité. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été tabassé et a été évacué vers le CDS Gitare où il a rendu l'âme, le même jour, vers 16 heures.

BULLETIN 175

Une fillette violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, D. N., âgée de 6 ans a été violée par le surnommé Gasongo, Imbonerakure, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 29 ans. Selon des sources sur place, la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Bubanza.

Deux fillettes violées en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019, deux fillettes de la même famille, C.N., âgée de 9 ans et G.N., âgée de 12 ans, résidants sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, ont été violées par le prénommé Emmanuel, âgé de 16 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et les victimes ont été transportées au centre Seruka de Bujumbura Mairie pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune et province Bubanza

En date du 13 août 2019, vers 19 heures, sur la colline Muhenga, zone Buyyuko, commune et province Bubanza, C. N., âgée de 37 ans, a été violée dans la brousse par le nommé Ciza, marié, âgé de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

Dans la nuit du 13 août 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, I. K., âgée de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée après avoir été droguée. Selon des sources sur place, le patron de la victime, Gérard Minani, membre du parti CNDD-FDD a été pointé du doigt. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie pour être soignée tandis que le présumé auteur est resté libre.

DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

BULLETIN 179

Une femme violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 13 août 2019, vers 19 heures, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C.N., âgée de 37 ans, a été violée dans la brousse par Ciza, membre du parti CNDD-FDD, marié, âgé de 35 ans et résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, en date du 10 septembre 2019, le présumé auteur a été attrapé et détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 9 septembre 2019, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C. I., écolière en 2^{ème} année, âgée de 8 ans, a été violée par Frédéric Nkuzimana, âgé de 29 ans dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime travaillait chez Frédéric Nkuzimana, présumé auteur. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de la commune Bubanza tandis que la victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura Mairie.